

N° SPECIAL - Démission du SER

Chère membre,
Cher membre,

L'assemblée des délégué-e-s (AD) de cette année s'annonçait décisive pour l'avenir de la Société pédagogique vaudoise. Sans aucun doute, elle l'a été. Il est en effet rare de vivre en l'espace de six mois deux assemblées (une extraordinaire et une ordinaire) pour traiter la question de l'avenir de l'association. L'enjeu de cette AD était donc immense et c'est démocratiquement que les délégués ont pu débattre dans un état d'esprit teinté d'émotion, mais avec sérieux.

Sur le fond, le déclencheur a été une rupture de contrat de l'un de nos partenaires. Une assemblée extraordinaire a été convoquée en novembre 2016 afin que les délégué-e-s choisissent des options de travail pour que les comptes SPV soient équilibrés dès 2018. Ainsi, après avoir été informés de la situation et entendu les réflexions du Comité cantonal, de la Conférence des président-e-s et après avoir écouté des représentants du Syndicat des enseignants romands (SER), les délégué-e-s SPV ont longuement débattu. Finalement, les délégué-e-s SPV ont décidé d'écarter deux options (aucune voix chacune) : celle qui proposait une diminution d'un poste de permanent et celle qui proposait un mélange entre une diminution partielle d'un permanent et une augmentation de cotisation SPV. Le 30 novembre 2016, les délégué-e-s SPV ont donc choisi l'option de baisser la cotisation annuelle au SER (80.- au lieu de 110.-). Cette demande a été transmise, traitée par le Comité du SER et discutée lors de l'assemblée des délégué-e-s du SER le 20 mai 2017. Cette dernière a refusé la proposition de l'AD SPV.

Dès lors, pour atteindre l'objectif fixé, à savoir l'équilibre des comptes, deux alternatives demeuraient: augmenter de 50.- la cotisation annuelle SPV ou quitter le SER.

Le Comité cantonal a fait le nécessaire pour que les délégué-e-s aient accès à toutes les informations utiles pour prendre la meilleure décision, nécessaire également pour que le débat ait lieu et que chacun puisse s'exprimer. De plus, les résultats du sondage envoyé à tous les membres ont été présentés. Il s'avère que près de 900 collègues y ont répondu. De ces réponses, il ressort que 12% des collègues pourraient continuer à s'abonner à l'Éducateur malgré l'absence des pages vaudoises, et qu'environ 80% trouvent utile l'action du Syndicat des enseignants romands (les nombreux commentaires liés à la SPV plutôt qu'au SER laissent penser que la question n'a pas été comprise). La question relative à une possible augmentation des cotisations pour rester au SER a été traitée avec beaucoup d'intérêt. Pour environ 45% des sondés, une augmentation des cotisations aurait remis en cause leur adhésion à la SPV (18% de « oui » et 29% de « probablement oui »).

Lors de l'AD, les délégué-e-s ont fait part avec regret du refus des délégué-e-s romand-e-s d'une adaptation des cotisations SER à 80.-. De plus, les 150 ans d'histoire commune entre le SER et la SPV ont été évoqués à plusieurs reprises lors des débats. Toutefois, les regards des délégué-e-s se sont portés vers l'avenir d'une SPV solide. Ils ont donc décidé (76 voix pour, 6 contre et 6 abstentions) la démission de la SPV du SER au 1^{er} janvier 2018.

Pour finir, en 2018, le Comité cantonal SPV présentera à l'AD SPV un nouveau barème des cotisations plus attractif pour les plus petits salaires. Il proposera également un nouveau concept de communication afin de remplacer les pages vaudoises de l'Éducateur que vous ne recevrez plus dès janvier 2018. De plus amples informations à ce sujet parviendront aux membres durant l'automne 2017. Par ailleurs, le soussigné reste à disposition pour d'éventuelles questions.

En vous remerciant de votre investissement pour l'école vaudoise et pour la SPV, le Comité cantonal de la SPV vous souhaite, chère membre, cher membre, un excellent été bien mérité.



Pour le Comité cantonal SPV,
Gregory Durand, président SPV

Lausanne, le 20 juin 2017